

Sexisme et racisme :

La discrimination et les obstacles à l'intégration des femmes des communautés arabes et musulmanes

Par **Yasmina Chouakri**, *Fédération des femmes du Québec*

Nous aborderons la question de la discrimination et des obstacles à l'intégration d'un groupe spécifique, à l'intérieur de celui des communautés arabes et musulmanes, qui est celui des femmes. En quoi ce groupe rencontre-t-il des discriminations et des obstacles à l'intégration qui lui sont spécifiques, même si une grande partie est commune aussi bien aux hommes qu'aux femmes de ces communautés, dans la conjoncture de l'après 11 septembre?

Nous retiendrons comme définition du groupe des femmes arabes et musulmanes celui de femmes **racialisées**, dont la définition désigne une personne ou un groupe victime de racisme pour divers causes : race, couleur, origine ethnique, accent, culture religion, etc. Ce qui ne signifie pas que ces femmes ont la même origine ethnique, culturelle ou religieuse, n'étant pas forcément originaire d'un même groupe ethnique, linguistique et religieux. Ce qui est d'ailleurs le cas des femmes arabes et musulmanes qui ne forment pas un groupe monolithique.

Ceci étant posé, la situation particulière des femmes arabes et musulmanes au Québec découle à notre avis, de la combinaison de plusieurs facteurs :

- un statut défavorable à l'arrivée, lié au statut antérieur dans le pays d'origine
- le sexisme et le racisme des politiques d'immigration qui maintient ces femmes dans des situations d'inégalité et dépendance
- la représentation des femmes arabes et musulmanes dans l'imaginaire occidental antérieure au 11 septembre
- une conjoncture internationale favorisant le renforcement des préjugés à l'égard de ce groupe au Québec depuis septembre 2001

Pour démontrer la spécificité de discriminations et d'obstacles à l'intégration propre aux femmes arabes et musulmanes, je tenterais de démontrer tout au long de l'analyse, qu'aux discriminations et aux obstacles liés à l'origine, s'ajoute ceux liés au sexe. Le cas des femmes arabes et musulmanes, comme groupe racialisé, est très représentatif de la combinaison entre sexisme et racisme dont ces femmes sont l'objet. « *Le racisme et le sexisme combinés créent les pires inégalités pour les femmes racialisées que pour les femmes blanches ou les hommes racialisés* »¹.

On peut d'ailleurs constater que les femmes de certains groupes racialisés vivent plus d'inégalités que d'autres. Par exemple, si en 1995 -1996, le revenu annuel moyen de l'ensemble des hommes était de 31 117\$, celui des hommes des minorités visibles était 23 600\$. Celui de l'ensemble des femmes était de 19 208 \$, et celui des femmes des minorités visibles de 16 600\$.²

Dans certains groupes racialisés, près d'une femmes sur deux est pauvre et c'est le cas pour les femmes arabes dont 52% sont pauvres³.

C'est à partir de ces considérations, que nous dresserons un bref portrait des femmes immigrantes arabes et musulmanes au Québec entre 1997 et 2001, comme un échantillon représentatif des femmes arabes et musulmanes dans la période récente et à venir, puisque la majorité des femmes de ces communautés sont immigrantes⁴, une immigration relativement récente et les plans d'immigration prévoyant même une augmentation de ces communautés dans les années à venir.

Un statut défavorable à l'arrivée lié au statut antérieur dans le pays d'origine

Parmi les tendances générales, si on constate au niveau de l'immigration, l'augmentation au Québec d'une immigration d'origine arabe et musulmane, on remarque aussi une **féménisation** de la composante migratoire vers le Canada et le Québec. Par exemple, au Québec, le nombre d'immigrants en 2001 était 37 498 personnes, dont 19 278 de femmes et

¹ Tiré du feuillet d'information de l'ICREF, « *Vivre le racisme au féminin* », publié en 2002

² Idem

³ Idem

⁴ Nées à l'extérieur du Québec et du Canada

18 220 d'hommes⁵. Mais cette tendance ne se vérifie pas pour l'immigration originaire des pays arabes et musulmans.

À titre indicatif, entre **1997 et 2001*** et pour les pays arabes et musulmans, figurant parmi les 15 premiers pays de provenance des immigrants et immigrantes au Québec, on peut relever les volumes suivants :

Pays	Classement selon le volume d'immigration au Québec	Nombre total 1997-2001	Hommes	Femmes
Algérie	3 ^{ème} pays	10 818	6160	4658
Maroc	4 ^{ème} pays	9004	5136	3868
Pakistan	9 ^{ème} pays	3946	2177	1769
Liban	10 ^{ème} pays	3753	2060	1693
Bengladesh	15^{ème} pays	2853	394	1459

■ : exception

*Source MRCI

Pour **2001***, le constat est le même :

Pays	Classement selon le volume d'immigration au Québec	Nombre total 2001	Hommes	Femmes
Maroc	2 ^{ème} pays	3428	2048	1380
Algérie	4 ^{ème} pays	2991	1693	1298
Liban	7 ^{ème} pays	1128	620	508
Pakistan	9 ^{ème} pays	1040	634	406
Tunisie	13 ^{ème} pays	658	492	166

*Source : MRCI

Ce maintien d'une infériorité numérique des femmes dans la composante migratoire issues des pays arabes et musulmans, s'explique certainement par le rôle économique et le statut des

⁵ Source MRCI

femmes dans ces pays. La cherté des droits à payer pour immigrer favorise plus les hommes que les femmes qui restent plus pauvres que les hommes dans ces pays, même si elle ont un niveau de scolarité presque équivalent aux hommes immigrants.

La détention d'un capital suffisant et nécessaire pour immigrer fait que les hommes des pays arabes et musulmans sont plus souvent **requérants principaux**, que ce soit en famille ou célibataire et quelque soit le statut d'immigration. Cet état de fait va également les avantager à leur arrivée, en leur donnant au sein de leur famille, la priorité pour chercher un emploi même si en général les femmes arabes ont un niveau de qualification et ou de scolarité relativement élevé (entre 20% et 30%), que très légèrement inférieur à celui des hommes de la même catégorie.

Les discriminations et les obstacles à l'intégration au Québec

Aux désavantages liés aux pays d'origine, s'ajoutent les discriminations et les obstacles vécues par les femmes arabes et musulmanes dans la société d'accueil qui sont en général les mêmes que ceux vécus en général par les femmes immigrantes, tels qu'ils ont été priorisés dans les résultats de la recherche effectuée en 2001 pour la *Table des groupes de Femmes de Montréal*.⁶

- Les discriminations en emploi
- La non reconnaissance des diplômes qui est source d'autre discrimination, notamment en emploi, aux études en en formation.
- Les discriminations institutionnelles ou systémiques
- La barrière linguistique et culturelle
- La pauvreté, qui est la cause d'autres obstacles tels l'isolement, la perte de l'estime de soit.
- La peur
- Les préjugés
- Les problèmes au sein de la famille
- La dévalorisation

⁶ Yasmina Chouakri, Les femmes et la diversité ethnoculturelle à Montréal, Table des groupes de femmes de Montréal, novembre 2001.

Le sexisme et le racisme des politiques d'immigration qui maintient ces femmes dans des situations d'inégalité et de dépendance

Le sexisme des politiques d'immigration réside dans le fait que les statuts d'immigration et les critères de sélection défavorisent toutes les femmes migrantes quelque soient les statuts à l'arrivée par rapport aux hommes. Nous citerons, hélas que succinctement ces différents statuts et critères :

- Les travailleuses domestiques ou aides familiales qui sont majoritairement des femmes, pour qui obligation est faite de travailler deux années pour un même employeur avant de pouvoir postuler à la résidence permanente
- les femmes parrainées majoritaires aussi par rapport aux hommes parrainés, qui restent dépendantes d'un mari (3ans au Québec), d'un père ou d'un frère (dix ans)
- les femmes réfugiées dont la sélection est fondée encore aujourd'hui sur des critères favorables plutôt aux hommes (papiers d'identité, moyens financiers, etc)
- les immigrantes reçues qui sont minoritaires comme **requérentes principales** et n'ont donc pas « la priorité » pour s'intégrer à l'arrivée dans la nouvelle société d'accueil : cours de français, recherche d'emploi, mise à niveau, etc.

Le racisme des politiques d'immigration réside dans le fait que certains critères et mesures notamment sécuritaires touchent plus particulièrement certains groupes racisés dont des femmes font partie (ex : recherche d'ADN pour des groupes originaires de certains pays, le choix de pays pour les réfugiés, même s'il s'agit aussi de pays en conflit, etc)

La représentation des femmes arabes et musulmanes dans l'imaginaire occidental

À l'ensemble de ces discriminations et obstacles s'ajoutent pour les femmes arabes et musulmanes des discriminations et des obstacles spécifiques, liés notamment à la représentation des femmes arabes et musulmane dans l'imaginaire occidental et plus particulièrement nord-américain depuis 2^e Guerre Mondiale et les rapports entretenus avec le Monde arabe et musulman depuis cette période.

Ainsi en Occident, est-on passé depuis le 17^e siècle à la 2^e Guerre Mondiale, surtout d'une image de la femme arabe et musulmane dépeinte par les Orientalistes européens (littérature et peinture : Delacroix, Pierre Loti, etc), comme celle de la femme du *Harem*, en partie dénudée,

lascive dans des poses suggestives à celle de l'après Deuxième Guerre Mondiale, femme *voilée*, opprimée et soumise, passant notamment par l'image de «*Jamais sans ma fille*» aux États-Unis dans les années 80, en même temps qu'avait lieu la révolution iranienne.

Une conjoncture internationale favorisant le renforcement des préjugés à l'égard de ce groupe au Québec

Le 11 septembre n'a été en fait qu'un malheureux évènement ajoutant au **renforcement** des préjugés et donc des discriminations à l'égard des femmes arabes et musulmanes. Aucune étude sérieuse n'a été réalisée au Québec afin de déterminer s'il y a eu augmentation de comportements racistes à l'égard des femmes arabes et musulmanes et des femmes issues de ces communautés. Mis à part les rapports de la *Fondation canadienne des relations raciales* sur les crimes haineux enregistrés depuis le 11 septembre jugés en augmentation dont certains étaient signalés au Québec, il est tout de même communément admis que les réactions ont été nombreuses à l'égard des femmes portant un des **nombreux** voiles islamiques ou Hidjab. Ces réactions ont été signalées dans certains secteurs et milieux :

-Au niveau de l'emploi : de nombreuses femmes portant le hidjab ont fait part des difficultés grandissantes qu'elles avaient à trouver ou à se maintenir en emploi. (Constat de conseillères en placement, emplois ou stages, d'organismes en employabilité)

-Dans le milieu communautaire et ou féministe, on constate cette même difficulté à accepter le Hidjab ou le voile islamique, en dehors de préjugés tenaces : « menace à l'Occident civilisé », « oppression de la femme arabe et musulmane », « menace aux acquis des femmes d'ici ». Position d'une partie du mouvement des femmes mais surtout des féministes d'État depuis de nombreuses années déjà.⁷

Pour conclure, il faut noter encore une fois le peu d'intérêt et d'études portant sur le sujet au Québec. Condition féminine Canada vient de financer une recherche portant l'impact des politiques sécuritaires sur les femmes racialisées, touchant plusieurs provinces dont le Québec. Les approches croisées de racisme et sexisme sont encore trop peu nombreuses, mais il faut espérer qu'elles continuent de se développer.

⁷ Voir le rapport sur la diversité religieuse publié par le Conseil du Statut de la femme en 1995.